

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	30 (1901)
Heft:	9
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nombreuses. Le catalogue ne nous donne aucun renseignement sur la section normale. Le programme détaillé est très intéressant à parcourir. Outre les cours ordinaires nous y voyons figurer un cours d'économie domestique, d'ouvrages manuels, de dessin; de plus une section commerciale de deux années.

Un autre établissement en pleine voie de prospérité aussi, c'est l'*Ecole secondaire des jeunes filles* de la ville de Fribourg. Elle comprend 5 cours.

Le programme de la section professionnelle ne manquera pas d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à ces études nouvelles dont personne aujourd'hui ne conteste plus l'importance.

Le catalogue s'ouvre par un rapport du Directeur, rapport plein d'observations judicieuses et originales.

L'*Institut de la Providence* qui fournit chaque année un certain contingent d'aspirantes institutrices ne publie aucun compte rendu.

R. H.

CORRESPONDANCES

(Suite et fin du compte rendu de la conférence de Bulle.)

Application. Tenue des élèves. — M. le Président nous rappelle d'abord certaines observations qui lui sont parvenues de la Commissions scolaires au sujet de l'éducation des enfants au dehors de l'école. Sous ce rapport, nous dit-il, nous sommes en recul au point de vue éducatif. Il est vrai que nous ne sommes pas seuls sous ce point, et le même mal existe dans d'autres cantons. C'est peut-être à cause de cela que M. Gobat, directeur du département de l'Instruction publique du canton de Berne, s'écriait dans une réunion d'instituteurs : « Donnez-nous donc des hommes ». Il faut donc se préoccuper davantage des élèves en dehors des classes et entretenir des rapports plus fréquents avec leurs parents en les intéressant à la conduite et au progrès de leurs enfants. N'oublions pas que les méthodes actuelles, bien que plus professionnelles, ne doivent pas déteindre sur l'éducation des enfants. Nous devons compenser la disparition du manuel des devoirs du chrétien en rapportant dans nos lectures, même scientifiques, toutes choses à Dieu. N'oublions pas non plus les dispositions de l'art. 34, 2^{me} alinéa de notre loi scolaire.

Discipline. — Elle est bonne. Dans quelques écoles, les élèves ont une tendance à s'aider entre voisins. Questionnons souvent nos élèves pour nous assurer qu'ils suivent la leçon. Quelques maîtres parlent tout à fait trop, alors l'élève s'ennuie et oublie.

Instruction religieuse. — Elle marche bien. Il ne faut pas s'attacher trop au mot à mot, mais s'appliquer davantage à faire saisir l'enchaînement des faits. La connaissance de la carte de la Palestine est très importante.

Intuition. — Ça va beaucoup mieux. Malgré l'absence du musée,

beaucoup de maîtres ont procuré les objets relatifs à la leçon. Quelques chapitres du degré moyen sont trop difficiles et peuvent être laissés de côté, mais la partie scientifique est très bien.

Lecture. Récitation. — Au point de vue individuel la lecture est assez bien ; cependant elle est quelquefois hésitante ou précipitée. L'accentuation est souvent défective. Sous ce rapport il faut que le maître donne lui-même l'exemple. Le compte rendu est trop servile.

Grammaire. Orthographe. — Cette partie va beaucoup mieux. C'est l'enseignement de cette branche qui a naturellement le plus souffert du changement de méthode. Aussi j'ai constaté avec plaisir qu'on avait sérieusement travaillé depuis l'année passée. Je remercie tout spécialement les anciens maîtres qui se sont mis résolument à l'étude de la nouvelle méthode dont les résultats sont incontestablement supérieurs à ses devancières. J'ai pu, au reste, m'en convaincre lors de l'examen d'une école de ville où l'usage de la grammaire est encore en honneur, et où les résultats au point de vue grammatical étaient loin d'être brillants. — L'enseignement de cette branche s'adresse tout particulièrement au cours moyen ; c'est le manuel de ce cours qui possède l'appendice grammatical dont on a eu soin d'écartier toutes les chinoiseries de la grammaire. Il faut aller un peu rapidement sur les premiers chapitres qu'on aborde déjà au cours inférieur afin d'arriver au verbe qui est le chapitre essentiel de la grammaire. Puisque nous parlons du verbe je dois vous dire que les résultats m'ont prouvé que l'étude en avait été bien faite cette année. Encore une recommandation concernant les exercices de grammaire. Dans un certain nombre d'écoles, ces exercices ne sont pas corrigés ; c'est alors inutile de fatiguer les élèves.

Écriture. Tenue des cahiers. — Bien. Ne visons pas à faire des calligraphes à l'école primaire. L'écriture ronde au cours supérieur est quelquefois négligée ; on ne saurait cependant trop s'y arrêter. — Au cours inférieur, la leçon d'écriture doit être donnée à l'aide du tableau noir. Quelques maîtres s'attachent encore au cahier de relevé ; je suis tout à fait hostile à cette manière de faire. Le cahier de méthode est, par contre, très important pour avoir une idée de la méthode. Les exercices n'y sont pas assez datés. Dans le cahier d'arithmétique, les problèmes de géométrie ne sont pas toujours accompagnés de la figure.

Dessin. — Beaucoup de maîtres oublient que l'enseignement de cette branche doit commencer au 1^{er} mai ; c'est probablement pour cela qu'on se dispense de mettre la date. La cartographie va bien.

Calcul. — Le calcul oral va bien. Quelques écoles ont obtenu d'excellents résultats. Au cours moyen je l'ai fait quelquefois oralement pour m'assurer de la méthode.

Branches civiques. — Cette étude marche bien. Les élèves ont la connaissance des cartes. L'instruction civique est parfois enseignée d'une manière trop théorique.

Travaux manuels. — M. le Président donne ici la parole à M^{me} l'Inspectrice. Comme les maîtresses d'ouvrages ne sont pas toutes présentes, M^{me} Pasquier se réserve de faire ses observations à une séance où toutes ces dames seront appelées.

Chant — Le chant souffre de la même maladie que le dessin en ce qu'il n'est souvent pas enseigné durant le semestre d'été. L'année prochaine, la théorie du chant sera faite à la visite d'automne.

Fréquentation. — Le nombre des absences qui était de 3,630

l'année précédente est de 3,612 pour cette année. Il y a donc une légère diminution. Par contre les absences pour maladie ont augmenté de 13,1 à 13,7 par élève. Cela provient en partie de ce que quelques docteurs donnent trop facilement des certificats pour maladie. M^{me} l'Inspectrice se plaint ici de la désertion des leçons d'ouvrage qui ont lieu le jour du marché.

Pour finir ce tractandum, M. le Président s'élève contre l'emballlement d'un certain nombre de maîtres deux ou trois mois avant la visite. On ne doit pas montrer plus de zèle durant les mois qui précédent l'examen que pendant le reste de l'année scolaire. Il termine en citant les écoles qui n'ont pas atteint le quorum des demi-jours de classe et qui se trouvent en conséquent en contradiction avec le Règlement.

4^o Plan des conférences partielles en 1901-1902

Voici l'horaire complet des conférences régionales pour la nouvelle année scolaire :

Noms des cercles	Mai	Novembre	Décembre	Janvier
Basse-Gruyère	20	12	9	13
Deux-Rives	21	11	10	14
Vaulruz	25	16	14	18
Charmey	24	15	13	17
Haute-Gruyère	22	13	11	15
Bulle	11	9	7	11

Pour la conférence de mai, la leçon d'application suivante sera donnée dans tous les cercles : 1^{re} leçon sur le verbe au cours moyen.

5^o Nomination d'un rapporteur de district

M. le Président adresse tout d'abord des remerciements bien mérités à M. Verdon pour la manière dont il s'est acquitté de sa tâche de rapporteur. M. Monney est désigné à l'unanimité comme rapporteur de la question à traiter en 1901-1902.

6^o Question des promotions et des demi-jours en été

M. Tinguely nous lit sur cette question un rapport substantiel souligné par les applaudissements de l'assemblée et dont voici les deux principales conclusions :

1^o Les promotions à l'école primaire doivent être laissées au soin exclusif du maître ;

2^o Avec les 12 semaines de vacances qui nous sont accordées par le Règlement, les jours fériés, les Rogations et autres jours semblables, il est impossible de satisfaire aux exigences réglementaires et de faire 150 demi-jours de classe en été.

Une discussion s'engage à ce sujet. M. Pasquier estime que nous avons droit aux 12 semaines qui nous sont accordées par le Règlement. M. Corminboeuf rappelle le règlement local qui laisse à la Commission scolaire le soin de fixer les vacances ; or, elle fixe ordinairement 12 semaines pour toute la classe. M. Andrey s'appuie sur le sort des filles qui n'ont pas de congé quand il y a une fête dans la semaine. M. le Président remercie M. Tinguely de son excellent travail et trouve que ce n'est pas du tout une injustice que de nous demander annuellement 400 demi-jours de classe, surtout après l'augmentation de traitement dont nous venons d'être l'objet. Il donne lecture de l'art. de la loi qui fixe un total de 10 semaines pouvant être

porté à 12 semaines au plus dans les écoles rurales. Pour ce qui concerne les promotions, M. le Président rappelle les dispositions de l'art. 79 du R. G. à ce sujet et en explique le bien-fondé. Au reste, avec le formulaire que nous possédons actuellement, le maître aura toujours à faire ses propositions et, si celles-ci sont justes, l'Inspecteur ne fera que les confirmer.

7^e Programme pour 1901-1902

M. le Président nous apprend tout d'abord qu'ensuite d'une décision prise en conférence inspectorale, le programme de chaque année sera dorénavant rendu uniforme pour tout le canton.

Pour la présente année scolaire, le programme suivant est à parcourir :

Histoire Sainte. Nouveau Testament.

Lecture. Cours moyen. — Règne végétal et règne animal.

Cours supérieur. — Lectures morales et scientifiques.

Géographie. Cours supérieur. De la page 320 à la fin.

Cours moyen. Tout le programme.

Histoire. Cours supérieur. De la page 191 à la fin.

Cours moyen. Le programme entier.

La dictée d'automne sera tirée du règne végétal. M. le Président attire encore notre attention sur la relation qui existe entre la lecture et la rédaction ; la préparation orale de celle-ci est également trop souvent oubliée.

8^e Propositions individuelles

1^o M. le Président rappelle la fête cantonale qui a eu lieu à Cressier ; l'assemblée unanime décide d'y participer.

2^o M. Tinguely demande où est l'ordre du jour qui devait être présenté à la séance d'aujourd'hui par la commission nommée le 11 avril écoulé. M. Grandjean, rapporteur, répond qu'il ne lui a pas été possible, vu les divergences qui se sont produites dans les travaux individuels, d'élaborer cet ordre du jour. Après une courte discussion, l'assemblée admet le point de vue défendu par MM. Des-sarzin et Barbey, en ce qui concerne la double fréquentation pour les nouveaux élèves du cours supérieur.

3^o Le produit de la quête scolaire annuelle sera versé, comme précédemment, à la conférence de novembre. M. le Président regrette que tous les membres n'aient pas répondu à son appel concernant la quête à faire au cours de perfectionnement.

4^o M. Bovet rappelle les émancipations avant l'âge et dit combien elles font souffrir les écoles. M. le Président est de cet avis ; « toutefois, dit-il, on ne saurait refuser une émancipation de ce genre à un élève qui obtient de très bons résultats à l'examen. On ne peut, pour cette question, prendre de règle générale. »

5^o Enfin, M. le Président nous adresse un appel pressant pour les cours préparatoires aux examens des recrues et nous invite à prendre les mesures nécessaires pour tous les cas anormaux qui pourraient se présenter.

Il est midi et demi ; la séance est levée. Chacun se rend à l'Hôtel-de-Ville où nous attend un banquet des mieux servis par M. Gex. Sous la direction de M. Pasquier, major de table, les toasts, les chants, les productions individuelles se succèdent et font régner jusqu'à la fin la plus franche gaîté.

Botterens, le 16 juillet 1901.

THORIMBERT, D. secrétaire.

II

Arconciel, le 30 juillet 1901

Samedi, 27 juillet, les instituteurs de la Rive droite de la Sarine sont réunis en conférence régionale à Arconciel, sous la présidence de M. Bochud, instituteur à Marly.

Les tractanda suivants sont à l'ordre du jour :

- 1^o Leçon de politesse ;
- 2^o Leçon de gymnastique ;
- 3^o Rapport sur la manière d'établir le musée scolaire ;
- 4^o Travaux individuels ; divers.

1^o Leçon de politesse, (aux deux cours supérieurs)

Le Conférencier choisit *La conversation* comme thème de sa leçon. Il trace à la table noire le plan qu'il va suivre. En voici la teneur :

- a) Définition :
- b) Règle principale de politesse à observer.
- c) Vices à éviter.
- d) Quelques points essentiels à observer.
- e) Ridicules et défauts.
- f) Remarques finales. Récit en rapport.

Par une série de questions socratiques, le maître amène les élèves à trouver les notions qu'il se propose de leur enseigner. Les définitions sont simples, claires et à la portée des enfants. Les notions nouvelles sont exposées brièvement et expliquées avec soin. Les conseils pratiques, les usages reçus, les vices et les défauts à éviter sont passés en revue et excitent tour à tour l'attention et la curiosité de l'auditoire. La leçon est résumée suivant le plan tracé et se termine par une anecdote, aussi intéressante qu'instructive.

2^o Gymnastique

Ce n'est pas sans raison que les exercices corporels sont un délassement du travail de l'esprit. Le grand air, le mouvement sont justement appréciés dans un après-midi d'été. Les garçons, réunis sur la place de l'école, se disposent sur un rang. Voici le plan et la marche suivie dans cette leçon :

- a) Exposé succinct de la leçon.
- b) Directions pratiques sur la bonne tenue et la bonne exécution.
- c) Revues des exercices préliminaires.
- d) Conversions, marches.
- e) Exercices de bras et de jambes. (Règlement fédéral programme de 2^e année.)
- f) Exercices de cannes. — Exercices combinés de cannes et de jambes.
- g) Flexion du corps.
- h) Le jeu des animaux qui termine la leçon a fort égayé la jeune troupe.

Pendant que la première division est au repos, les plus jeunes sont heureux d'imiter leurs camarades et sont occupés aux deux jeux de la scie et de la pioche tirés du *Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans par MM. Reisser et Michel*.

Critique. 1^o Politesse

Plus une leçon est difficile et abstraite, plus la méthode socratique est fructueuse. Sachons toujours nous mettre à la portée des enfants

par un langage simple et imagé. Les leçons de politesse et de civilité seront courtes mais fréquentes afin d'apprendre à nos écoliers les règles de la bienséance et de l'honnêteté et dans le but de développer en eux le savoir-vivre et ces aimables qualités qui font rechercher le commerce des gens polis et affables.

2^e *Gymnastique*

La tenue du maître et la manière distinguée dont il s'est acquitté de sa tâche ne lui méritent que des éloges. La vie, l'entrain, la bonne humeur, n'ont cessé de régner dans tout le cours de la leçon. Ne craignons point de réveiller quelquefois la torpeur de certains écoliers enclins à la nonchalance. Qu'ils sortent des rangs et qu'en présence de leurs camarades, ils refassent comme il faut les mouvements que la paresse leur a fait mal exécuter.

Les deux jeux exécutés par les débutants ont été bien dirigés et bien compris. Tous les maîtres en ont témoigné leur satisfaction.

3^e *Rapport sur la manière d'établir le musée scolaire*

M. Tinguely, dans un rapport clair et bien conçu, nous parle de l'établissement du musée scolaire. Il passe en revue les diverses qualités d'un bon musée, la forme et les dimensions de l'armoire, les objets qu'elle doit contenir, la manière de se les procurer et de les classer. Il termine par un rapide aperçu de son emploi et des services qu'il peut rendre.

Les applaudissements qui ont signalé la lecture de ce rapport, aussi substantiel que bien pensé, me dispensent d'entretenir plus longtemps vos lecteurs à ce sujet.

4^e *Travaux individuels ; divers*

Chaque maître a été appelé à rédiger l'un des thèmes d'imitation des lettres 16, 17 et 18 du second degré du livre de lecture. Le sujet est traité de deux manières : 1^o Rédaction pour le cours moyen ; 2^o Rédaction destinée au cours supérieur. On passe à la lecture et à la correction de ces divers travaux et chaque maître en reçoit une copie.

L'heure est avancée, le ciel orageux ; chacun se hâte de rentrer dans ses foyers, heureux et content d'une journée bien remplie.

MOREL JULES, *secrétaire des Conférences.*

—○—○—○—○—

Chronique scolaire

Fribourg. — La *Feuille officielle* du 22 août annonce que les chefs de département de l'Instruction publique de la Suisse romande ont adopté, pour les examens officiels, les tolérances orthographiques introduites récemment en France par le Ministre de l'Instruction publique.

Le *Bulletin* a déjà donné connaissance de ces réformes orthographiques.

— Postes vacants : 1^o Ecole allemande de Fribourg. Inscription jusqu'au 5 septembre ; 2^o Ecole de filles de Marsens ; 3^o Ecole de garçons d'Ursy.